

Direction des Statistiques,
des Etudes et des Fonds

**TABLEAU
DE BORD
TRIMESTRIEL**

juillet 2018

**Les retraites du régime des
non-salariés agricoles**
Eléments démographiques
et financiers
au deuxième trimestre 2017

Tableau de bord Les retraites du régime des non-salariés agricoles au deuxième trimestre 2017

DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ETUDES ET DES FONDS

Directrice de la publication :
Nadia JOUBERT
joubert.nadia@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en chef :
David FOUCAUD
foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Département "Retraite-Famille- Observatoire
des risques professionnels agricoles
- Accidents du travail"
Thierry GRECH
grech.thierry@ccmsa.msa.fr

Rédactrice :
Katell GORVAN
gorvan.katell@ccmsa.msa.fr

Mise en forme :
Marie-Claude MASTAIN

Diffusion :
Claudine GAILLARD
gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
Nadia FERKAL
ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Baisse de 3,3 % du nombre de retraités non-salariés agricoles en un an.....	5
Augmentation de 0,4 % de la pension annuelle moyenne de base des chefs d'exploitation ayant effectué une carrière complète NSA en un an.....	5
Progression de 1,1 % de la pension annuelle moyenne des assurés anciens chefs d'exploitation, à carrière complète NSA et bénéficiaires de la RCO en un an	5
Définitions et sigles cités	12
Encadré méthodologique	13

Les illustrations

A) Retraites Non Salariées Agricoles (NSA) hors retraite complémentaire obligatoire (RCO)	6
Tableau 1 : Nombre de pensionnés NSA	6
Tableau 2 : Dénombrement des compléments de pension en fin de trimestre.....	6
Tableau 3 : Pension moyenne annualisée hors RCO – (en euros)	6
Tableau 4 : Nombre de pensionnés NSA par type de droits	6
Tableau 5 : Pension moyenne annualisée hors RCO par type de droits – (en euros).....	7
Tableau 6 : Nombre de pensionnés par statut.....	7
Tableau 7 : Pension moyenne annualisée par statut – (en euros)	7
Tableau 8 : Part des bénéficiaires de majorations NSA parmi les droits personnels.....	7
Tableau 9 : Age moyen des pensionnés NSA (en années).....	7
Tableau 10 : Proportion de polypensionnés parmi les droits personnels	8
Tableau 11 : Durée de carrière NSA parmi les droits personnels	8
Tableau 12 : Nombre de pensionnés par statut avec carrière complète de droits personnels	8
Tableau 13 : Pension moyenne annualisée par statut avec carrière complète de droits personnels – (en euros)	8
B) Retraites NSA y compris RCO exclusivement pour la population RCO (DP et/ou DR)	9
Tableau 14 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR).....	9
Tableau 15 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO - (en euros)	9
Tableau 16 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR) par type de droits	9
Tableau 17 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par type de droits – (en euros)	9
Tableau 18 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut	9
Tableau 19 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut – (en euros).....	10

Tableau 20 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut avec carrière complète de droits personnels.....	10
Tableau 21 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut avec carrière complète de droits personnels – (en euros)	10
Tableau 22 : Bénéficiaires du complément différentiel de RCO	10
C) Retraites des chefs d'exploitations : NSA + RCO (si existe) + SA (si existe)	11
Tableau 23 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation.....	11
Tableau 24 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation – (en euros).....	11
Tableau 25 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels	11
Tableau 26 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels – (en euros)	11

Télécharger les données au format Excel :



Les retraites du régime des non-salariés agricoles

Eléments démographiques et financiers au 30 juin 2017

Au 30 juin 2017, en France métropolitaine, 1,4 million de personnes relèvent du régime de retraite de base des non-salariés agricoles (NSA). La pension annuelle moyenne de base des assurés anciens chefs d'exploitation à carrière complète NSA ¹ est de 8 963 euros bruts hors retraite complémentaire obligatoire (RCO), soit 747 euros mensuels, en hausse de 0,4 % en un an. Parmi les pensionnés du régime des non-salariés agricoles, 696 525 personnes bénéficient de la RCO. La pension annuelle moyenne des assurés anciens chefs d'exploitation, à carrière complète NSA et bénéficiaires de la RCO est de 10 265 euros bruts, soit 855 euros mensuels, en progression de 1,1 % en un an.

Baisse de 3,3 % du nombre de retraités non-salariés agricoles en un an

Au 30 juin 2017, 1,4 million de retraités relèvent du régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 3,3 % en un an. Ce recul est dû à la structure démographique vieillissante du régime des non-salariés agricoles. En effet, 3,1 décès de retraités sont dénombrés pour une attribution de pension.

Parmi les retraités non-salariés agricoles, 397 748 personnes ont validé au moins 150 trimestres de cotisation dans le régime, en recul de 3,6 % sur l'année. Au 30 juin 2017, 621 009 anciens chefs d'exploitation bénéficient d'une pension au régime des non-salariés agricoles, toutes durées de carrière confondues, un effectif en baisse de 2,5 % en un an.

Augmentation de 0,4 % de la pension annuelle moyenne de base des chefs d'exploitation ayant effectué une carrière complète NSA en un an

Au 30 juin 2017, 253 691 anciens chefs d'exploitation ont validé au moins 150 trimestres de cotisation dans le régime de base des non-salariés agricoles. Leur pension annuelle moyenne est de 8 963 euros bruts (hors RCO), soit 747 euros mensuels, en progression de 0,4 % en un an.

La retraite annuelle moyenne des anciens chefs d'exploitation est de 6 293 euros bruts, soit 524 euros mensuels (hors RCO et toutes durées de carrière confondues). Ce montant est proportionnel à la durée de carrière dans le régime des non-salariés agricoles.

Tous statuts et durées de carrière confondus, la pension annuelle moyenne des retraités non-salariés agricoles (hors RCO) atteint 5 146 euros bruts, soit 429 euros mensuels. La durée de carrière moyenne au régime NSA est de 96 trimestres. Au 30 juin 2017, 89,6 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés.

Progression de 1,1 % de la pension annuelle moyenne des assurés anciens chefs d'exploitation, à carrière complète NSA et bénéficiaires de la RCO en un an

Au 30 juin 2017, 696 525 personnes bénéficient de la RCO au titre de droits gratuits et/ou de droits cotisés, un effectif en baisse de 1,9 % en un an.

Parmi les bénéficiaires de la retraite complémentaire obligatoire, 421 437 personnes sont d'anciens chefs d'exploitation, soit une proportion de 60,5 %. Cet effectif baisse de 1,3 % en un an.

Les retraités anciens chefs d'exploitation à carrière complète NSA, bénéficiaires de la RCO, perçoivent une pension annuelle moyenne de 10 265 euros bruts, soit 855 euros mensuels, en hausse de 1,1 % en un an. Cette progression s'explique essentiellement par la mise en place du complément différentiel de RCO ². En 2017, ce dispositif permet de porter le montant de la retraite de droits personnels des chefs d'exploitation ayant effectué une carrière complète à 75 % du Smic net. A fin juin 2017, 224 936 retraités en bénéficient pour un montant annuel moyen de 430 euros bruts, soit 36 euros mensuels.

Toutes durées de carrière confondues, les anciens chefs d'exploitation, bénéficiaires de la RCO, reçoivent une retraite annuelle moyenne de 9 046 euros bruts (y compris RCO), soit 754 euros mensuels, en progression de + 0,2 % en un an.

Toutes durées de carrières et statuts confondus, les bénéficiaires de la RCO perçoivent une pension annuelle moyenne de 9 296 euros bruts (y compris RCO), soit 775 euros mensuels, en hausse de 0,2 % en un an.

¹ - Se reporter à l'encadré méthodologique en fin de document.

² - Se reporter à l'encadré méthodologique en fin de document.

Les retraites du régime des Non-Salariés Agricoles en métropole Éléments démographiques et financiers au 30 juin 2017

A) Retraites Non Salariées Agricoles (NSA) hors retraite complémentaire obligatoire (RCO)

Tableau 1 : Nombre de pensionnés NSA

	2016 - T2	2017 - T2	% en 2017 au T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Hommes	618 846	600 974	42,9 %	- 2,9 %
Femmes	828 479	798 999	57,1 %	- 3,6 %
ENSEMBLE	1 447 325	1 399 973	100 %	- 3,3 %

Source : MSA

Tableau 2 : Dénombrement des compléments de pension en fin de trimestre

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Bonification pour enfants	641 945	616 820	- 3,9 %
Majoration L814-2	939	841	-10,4 %
Allocation supplémentaire du FSV	16 832	14 297	-15,1 %
Allocation aux personnes âgées ASPA	2 894	2 969	+ 2,6 %

Source : MSA

Tableau 3 : Pension moyenne annualisée hors RCO – (en euros)

Montants Droits Personnels (DP), Droits de Réversion (DR) et avantages complémentaires hors RCO
Rapport femmes/hommes au T2 2017 : 87,1 %

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Hommes	5 541 €	5 555 €	+ 0,2 %
Femmes	4 863 €	4 839 €	- 0,5 %
ENSEMBLE	5 153 €	5 146 €	- 0,1 %

Source : MSA

Tableau 4 : Nombre de pensionnés NSA par type de droits

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Droits personnels seuls	1 018 886	983 714	- 3,5 %
Droits de réversion seuls	99 644	98 705	- 0,9 %
Droits personnels et droits de réversion	328 795	317 554	- 3,4 %

Source : MSA

Tableau 5 : Pension moyenne annualisée hors RCO par type de droits – (en euros)

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Droits personnels seuls	4 669 €	4 665 €	- 0,1 %
Droits de réversion seuls	1 081 €	1 034 €	- 4,3 %
Droits personnels et droits de réversion	7 888 €	7 915 €	+ 0,3 %

Source : MSA

Tableau 6 : Nombre de pensionnés par statut

	2016 - T2	2017 - T2	% en 2017 au T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Chefs d'exploitation	636 817	621 009	44,3 %	- 2,5 %
Conjoints	148 630	140 724	10,1 %	- 5,3 %
Membres de la famille	233 439	221 981	15,9 %	- 4,9 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	428 439	416 259	29,7 %	- 2,8 %
ENSEMBLE	1 447 325	1 399 973	100 %	- 3,3 %

Source : MSA

Tableau 7 : Pension moyenne annualisée par statut – (en euros)

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Chefs d'exploitation	6 315 €	6 293 €	- 0,4 %
Conjoints	3 862 €	3 777 €	- 2,2 %
Membres de la famille	692 €	677 €	- 2,2 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	6 305 €	6 283 €	- 0,3 %

Source : MSA

Tableau 8 : Part des bénéficiaires de majorations NSA parmi les droits personnels

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Proportion	13,6%	13,3%	- 0,3 pt
Montant moyen annuel (en euros)	685 €	710 €	+ 3,7 %

Source : MSA

Tableau 9 : Age moyen des pensionnés NSA (en années)

	2016 - T2	2017 - T2	Différence 2017 - T2 / 2016 - T2
Droits personnels seuls	76,6	76,7	+ 0,1
Droits de réversion seuls	80,0	80,3	+ 0,3
Droits personnels et droits de réversion	84,3	84,6	+ 0,3
ENSEMBLE	78,6	78,8	+ 0,2

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 10 : Proportion de polypensionnés parmi les droits personnels

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en points de %)
Proportion	88,5 %	89,6 %	+ 1,0 pt

Source : MSA

Tableau 11 : Durée de carrière NSA parmi les droits personnels

	2016 - T2	2017 - T2	Différence 2017 - T2 / 2016 - T2
Trimestres NSA moyens	96,8	96,5	- 0,3
Trimestres NSA : Quartile inférieur (25 %)	20	20	0
Trimestres NSA médians	100	100	0
Trimestres NSA : Quartile supérieur (75 %)	152	152	0

Source : MSA

Tableau 12 : Nombre de pensionnés par statut avec carrière complète de droits personnels

(Nombre de trimestres validés au régime des non-salariés agricoles >=150 trimestres)

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Chefs d'exploitation	260 804	253 691	- 2,7 %
Conjoints	27 007	24 309	- 10,0 %
Membres de la famille	4 414	4 088	- 7,4 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	120 496	115 660	- 4,0 %
ENSEMBLE	412 721	397 748	- 3,6 %

Source : MSA

Tableau 13 : Pension moyenne annualisée par statut avec carrière complète de droits personnels – (en euros)

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Chefs d'exploitation	8 926 €	8 963 €	+ 0,4 %
Conjoints	6 786 €	6 773 €	- 0,2 %
Membres de la famille	7 910 €	7 885 €	- 0,3 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	11 018 €	11 089 €	+ 0,6 %
ENSEMBLE	9 386 €	9 436 €	+ 0,5 %

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



B) Retraites NSA y compris RCO exclusivement pour la population RCO (DP et/ou DR)

Retraites non salariées agricoles (NSA) + retraite complémentaire obligatoire (RCO)

Tableau 14 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR)

	2016 - T2	2017 - T2	% en 2017 au T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Hommes	328 407	324 441	46,6 %	- 1,2 %
Femmes	381 774	372 084	53,4 %	- 2,5 %
ENSEMBLE	710 181	696 525	100 %	- 1,9 %

Source : MSA

Tableau 15 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO - (en euros)

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR
Rapport femmes/hommes au T2 2017 : 86,2 %

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Hommes	9 995 €	10 033 €	+ 0,4 %
Femmes	8 653 €	8 650 €	- 0,0 %
ENSEMBLE	9 275 €	9 296 €	+ 0,2 %

Source : MSA

Tableau 16 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR) par type de droits

Avantage du régime de base

	2016 - T2	2017 - T2	% en 2017 au T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Droits personnels seuls	505 519	495 664	71,2 %	- 1,9 %
Droits de réversion seuls	6 533	7 177	1,0 %	+ 9,9 %
Droits personnels et droits de réversion	198 129	193 684	27,8 %	- 2,2 %
ENSEMBLE	710 181	696 525	100 %	- 1,9 %

Source : MSA

Tableau 17 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par type de droits – (en euros)

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR
Avantage du régime de base

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Droits personnels seuls	8 600 €	8 616 €	+ 0,2 %
Droits de réversion seuls	3 609 €	3 563 €	- 1,3 %
Droits personnels et droits de réversion	11 145 €	11 203 €	+ 0,5 %

Source : MSA

Tableau 18 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut

	2016 - T2	2017 - T2	% en 2017 au T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Chefs d'exploitation	426 996	421 437	60,5 %	- 1,3 %
Conjoints	72 595	68 703	9,9 %	- 5,4 %
Membres de la famille	5 885	5 476	0,8 %	- 6,9 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	204 705	200 909	28,8 %	- 1,9 %
ENSEMBLE	710 181	696 525	100 %	- 1,9 %

Source : MSA

Tableau 19 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut – (en euros)

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Chefs d'exploitation	9 030 €	9 046 €	+ 0,2 %
Conjoints	6 163 €	6 075 €	- 1,4 %
Aides familiaux	7 517 €	7 435 €	- 1,1 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	10 951 €	10 984 €	+ 0,3 %

Source : MSA

Tableau 20 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut avec carrière complète de droits personnels

(Nombre de trimestres validés au régime des non-salariés agricoles >=150 trimestres)

	2016 - T2	2017 - T2	% en 2017 au T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Chefs d'exploitation	257 538	250 701	64,1 %	- 2,7 %
Conjoints	26 115	23 478	6,0 %	- 10,1 %
Membres de la famille	3 873	3 568	0,9 %	- 7,9 %
Veufs ou veuves	117 868	113 305	29,0 %	- 3,9 %
ENSEMBLE	405 394	391 052	100 %	- 3,5 %

Source : MSA

Tableau 21 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut avec carrière complète de droits personnels – (en euros)

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Chefs d'exploitation	10 149 €	10 265 €	+ 1,1 %
Conjoints	7 165 €	7 154 €	- 0,2 %
Aides familiaux	8 261 €	8 239 €	- 0,3 %
Veufs ou veuves	12 055 €	12 189 €	+ 1,1 %
ENSEMBLE	10 493 €	10 617 €	+ 1,2 %

Source : MSA

Tableau 22 : Bénéficiaires du complément différentiel de RCO

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Nombre de bénéficiaires	220 861	224 936	+ 1,8 %
Montant moyen annuel (en euros)	303 €	430 €	+ 42,1 %

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



C) Retraites des chefs d'exploitations : NSA + RCO (si existe) + SA (si existe)

Retraites non salariées agricoles (NSA) + retraite complémentaire obligatoire (RCO) + salarié agricole (SA)

Tableau 23 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation

	2016 - T2	2017 - T2	% en 2017 au T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Hommes	445 640	434 630	70,0 %	- 2,5 %
Femmes	190 928	186 127	30,0 %	- 2,5 %
ENSEMBLE	636 568	620 757	100 %	- 2,5 %

Source : MSA

Tableau 24 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation – (en euros)

Montants NSA DP, DR, avantages complémentaires et ou RCO DP, DR et ou SA DP, DR, avantages complémentaires
Rapport femmes/hommes au T2 2017 : 75,8 %

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Hommes	8 408 €	8 457 €	+ 0,6 %
Femmes	6 441 €	6 410 €	- 0,5 %
ENSEMBLE	7 818 €	7 843 €	+ 0,3 %

Source : MSA

Tableau 25 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels

(Nombre de trimestres validés au régime des salariés et non-salariés agricoles >=150 trimestres)

	2016 - T2	2017 - T2	% en 2017 au T2 / pensionnés toute durée de carrière	Evolution 2017 - T2 / 2016 T2 (en %)
Chefs d'exploitation	341 813	331 143	53,3 %	- 3,1 %
Tous statuts	532 227	512 453	36,6 %	- 3,7 %

Source : MSA

Tableau 26 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels – (en euros)

Montants NSA (DP, DR, avantages complémentaires) et ou RCO (DP, DR) et ou SA (DP, DR, avantages complémentaires)

	2016 - T2	2017 - T2	Evolution 2017 - T2 / 2016 - T2 (en %)
Pension moyenne des chefs d'exploitation	10 477 €	10 581 €	+ 1,0 %
Pension moyenne tous statuts	10 823 €	10 933 €	+ 1,0 %

Source : MSA

[Télécharger les données au format Excel :](#)

Définitions

Droit personnel	Droit acquis par un assuré du fait de ses propres cotisations
Droit de réversion	Avantage attribué au conjoint survivant compte tenu des droits acquis par l'assuré décédé.
Avantage complémentaire	Avantage accessoire qui peut être servi en complément d'un avantage de vieillesse (majoration enfants, majoration pour conjoint à charge, majoration forfaitaire pour enfant, majoration pour tierce personne).
Bonification pour enfants	Avantage complémentaire égal à 10 % de l'avantage de base, lorsque le titulaire a eu ou élevé au moins trois enfants.
Majoration L814-2	Majoration destinée, sous conditions d'âge et de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant de l'allocation aux vieux travailleurs non-salariés.
ASPA	Allocation de solidarité aux personnes âgées destinée, sous condition de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant du minimum vieillesse. Remplace notamment l'allocation du FSV depuis 2006.
FSV	Allocation du fonds de solidarité vieillesse destinée, sous condition de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant du minimum vieillesse. Est remplacée par l'ASPA depuis 2006 pour les nouveaux droits.
Majoration NSA	Majoration des petites retraites mise en place au 1er janvier 2009. Elle est destinée à garantir un montant minimum de retraite personnelle de base pour les assurés ayant fait valoir l'intégralité de leurs droits à pension auprès de tous les régimes. Elle s'applique à toutes les retraites personnelles non salariées agricoles de base quelle que soit leur date d'effet dans les limites d'un plafond de revenu.
Trimestres à l'ouverture du droit à retraite	Nombre total de trimestres validés par l'ensemble des régimes d'affiliation de retraite.
Polypensionné	Retraité titulaire d'avantages de vieillesse auprès de différents régimes de base obligatoires de Sécurité sociale.
Montants de pensions	Somme des montants de pensions de droit personnel, de réversion et des avantages complémentaires.

Sigles cités :

DP :	Droit Personnel
DR :	Droit de Réversion
NSA :	Non-Salarié Agricole
RCO :	Retraite complémentaire obligatoire
SA :	Salarié Agricole
T :	Trimestre

Encadré méthodologique

Le complément différentiel de retraite complémentaire obligatoire

Prévu par l'article 35 de la loi n° 2014-40 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, il permet de porter le montant de la retraite de droits personnels (base et retraite complémentaire), des chefs d'exploitation ayant eu leurs droits liquidés au taux plein, à 75 % du SMIC net agricole à échéance 2017.

Son application a été effectuée progressivement (pension de droits propres portée à 73 % du Smic en 2015, à 74 % en 2016, puis à 75 % en 2017).

Les conditions d'attribution ont été les suivantes :

o Pour les liquidations intervenues avant 1997 :

- durée de carrière non-salariée agricole supérieure ou égale à 130 trimestres
- et nombre de trimestres en qualité de chef d'exploitation ou d'exploitant agricole supérieur ou égal à 70

o Pour les liquidations intervenues à partir de 1997 :

- durée de carrière égale à la durée exigée pour obtenir une retraite à taux plein
- et nombre de trimestres en qualité de chef d'exploitation ou d'exploitant agricole supérieur ou égal à 70

Les retraités ayant effectué une carrière complète au régime des non-salariés

Ici, il s'agit d'individus qui ont accompli au moins 37,5 années, soit 150 trimestres au régime des non-salariés agricoles, tous statuts confondus. Ils n'ont pas forcément une carrière au taux plein.

MSA Caisse Centrale

19, rue de Paris

CS 50070

93013 Bobigny Cedex

Direction des Statistiques, des Etudes

et des Fonds

Tél. : 01 41 63 77 77

www.statistiques.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore